

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Annexe 51-102A3

Application de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Rubrique 1. Dénomination et adresse de la Société

Idaho Champion Gold Mines Canada Inc.
401, rue Bay, bureau 2702
Toronto (Ontario) M5H 2Y4

Rubrique 2. Date du changement important

Le 26 février 2020

Rubrique 3. Communiqué de presse

Un communiqué de presse a été diffusé par l'intermédiaire d'Accesswire le 26 février 2020.

Rubrique 4. Résumé du changement important

La Société a déclaré qu'elle a conclu une deuxième tranche d'un financement par voie de placement privé.

Rubrique 5. Description circonstanciée du changement important

Le changement important est décrit de façon détaillée dans le communiqué ci-joint à l'Annexe A.

Rubrique 6. Application du paragraphe 2 ou 3 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

La présente déclaration n'est pas déposée de manière confidentielle en vertu du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102.

Rubrique 7. Information omise

Dans la présente déclaration, aucune information n'a été omise en raison de sa nature confidentielle.

Rubrique 8. Membre de la haute direction

Les demandes d'information en lien avec le changement important décrit aux présentes peuvent être transmises à l'attention de la personne suivante :

Jonathan Buick, président et chef de la direction
Tél. : 416 569-7092

Rubrique 9. Date de la déclaration

Le 26 février 2020

ANNEXE A

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DATÉ DU 26 FÉVRIER 2020

Voir ci-joint.

Idaho Champion annonce la clôture d'une deuxième tranche d'un placement privé sans l'intermédiaire de courtiers

Ne pas distribuer aux agences de transmission des États-Unis ni diffuser aux États-Unis

Toronto (Ontario) - Le 26 février 2020 - Idaho Champion Gold Mines Canada Inc. (CSE : ITKO) (ci-après « Champion » ou la « Société »), une société d'exploration aurifère axée sur la recherche de gisements, annonce la clôture de la deuxième tranche du placement privé annoncé le 13 janvier 2020. Dans le cadre de la clôture de cette deuxième tranche, la Société a émis 2 398 306 unités pour un produit brut de 191 864,48 \$.

Le 13 janvier 2020, Champion a annoncé un placement privé sans l'intermédiaire de courtiers d'au plus 12 500 000 unités au prix de 0,08 \$ l'unité pour un produit brut s'établissant au plus à 1 000 000 \$. Chaque unité est composée d'une (1) action ordinaire et d'un (1) bon de souscription non cessibles (un « Bon de souscription »). Chaque Bon de souscription confère à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix de 0,15 \$ au cours d'une période de 60 mois à compter de la date d'émission.

Les administrateurs et les dirigeants ont participé à ce financement pour un total de 23 739 \$, représentant 296 741 unités.

Le produit de ce placement sera affecté au financement d'un programme d'exploration dans le cadre des projets Baner Gold et Champagne dans l'État de l'Idaho, aux États-Unis, et utilisé à des fins générales de fonds de roulement.

Ce placement est assujéti à l'approbation des autorités de réglementation et tous les titres devant être émis dans le cadre de celui-ci seront assujéti à un délai de conservation de quatre mois prévu par les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières. La Société peut être amenée à payer des honoraires d'intermédiation composés de 8 % en espèces et de 8 % en bons de souscription non cessibles dans le cadre du financement, sous réserve de conformité à la politique de la Bourse des valeurs canadiennes (la « CSE »). La réalisation du placement privé et le paiement des honoraires d'intermédiation demeurent conditionnelle à la réception de toutes les approbations nécessaires de la part des autorités de réglementation, notamment de l'approbation de la part de la CSE.

Projet Baner Gold

Le projet aurifère Baner Gold est situé à proximité d'Elk City, dans le comté d'Idaho, dans l'État de l'Idaho. En 2018, Idaho Champion a fait une découverte d'or sur le projet Baner Creek avec une minéralisation d'oxyde d'or proche de la surface, décelée par des forages sur une distance longitudinale de 500 mètres. La Société entend poursuivre l'exploration du site en 2020.

Le projet Baner est situé dans la zone de cisaillement d'Orogrande (OSZ), une zone de cisaillement régionale de 20 kilomètres de longueur et jusqu'à 1 kilomètre de largeur, située dans le centre de l'Idaho. L'OSZ ressemble à une série de grabens composés de roches sédimentaires métamorphosées de la ceinture protérozoïque, avec des batholites crétacés de l'Idaho, pénétrés par des rhyolites du tertiaire et des dykes dacitiques. Le bloc de concessions minières BC couvre une série de zones de cisaillement parallèles sur la marge orientale de l'OSZ. L'altération hydrothermale spatialement associée à l'OSZ consiste en une silicification, une sérinitisation et une chloritisation. La minéralisation aurifère est encaissée dans trois types de gisements définis de manière générale : les gisements épithermiques du tertiaire, les systèmes aurifères associés aux intrusifs du crétacé et les gisements de la zone de cisaillement orogénique hébergés dans le batholite. La minéralisation de métaux précieux comprend une minéralisation disséminée à faible teneur dans des filons de stockwerk associés, des brèches d'origine hydraulique et une vaste altération à grande échelle. On trouve de l'or à haute teneur dans des veines de quartz discrètes contrôlées structurellement, et dans des zones silicifiées.

Le projet Baner/Sally est situé dans la ceinture aurifère centrale de l'Idaho, à 8 km au sud d'Elk City, dans l'État de l'Idaho. Les alentours de cette ville sont une région historique de la Ruée vers l'or, qui remonte aux années 1860, et a autrefois compté plus de 20 mines souterraines, ainsi que de vastes exploitations de placers. Dans les années 1930, trois usines de production d'or au cyanure traitaient le minerai extrait à ciel ouvert et le minerai sulfuré souterrain le long de la rivière Crooked.

Dans les années 80 et 90, les compagnies Cypress-Amax, Kinross Gold et Bema Gold exploraient le district, principalement pour son potentiel aurifère de gros tonnage proche de la surface. Dans la dernière décennie, Premium Exploration a procédé à d'importants travaux de forage, d'échantillonnage de sol et de géophysique aérienne et de surface. Actuellement, Endomines, un producteur d'or finlandais, développe le projet Friday à Orogrande en vue d'une exploitation de gisements souterrains et construit une usine de traitement de l'or.

À PROPOS D'IDAHO CHAMPION

Idaho Champion est une société d'exploration aurifère axée sur la recherche de gisements, engagée dans la croissance de ses propriétés minières à fort potentiel qu'elle détient dans leur intégralité situées dans l'État de l'Idaho, aux États-Unis. Les actions de la Société se négocient à la cote de la CSE sous le symbole « ITKO ». Idaho Champion est dévolue à Idaho avec le projet Baner situé dans le comté de l'Idaho, le projet Champagne situé dans le comté de Butte près d'Arco et quatre propriétés de cobalt dans le comté de Lemhi dans la ceinture de cobalt de l'Idaho. Idaho Champion s'efforce d'adopter une gestion responsable de l'environnement et de participer en tant que partie prenante et de société citoyenne aux collectivités locales dans lesquelles elle exerce ses activités. Idaho Champion prend très au sérieux l'acceptabilité sociale et se fait un point d'honneur d'employer des membres des collectivités locales et de retenir les services de fournisseurs locaux dans ses activités.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

« Jonathan Buick »

Jonathan Buick, président et chef de la direction

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, visitez le profil de la Société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou visitez le site de la Société à l'adresse suivante : www.idahochamp.com.

Pour tout complément d'information, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Nicholas Konkin, Marketing et communications

Numéro de téléphone : (416) 477-7771, poste 205

Adresse électronique : nkonkin@idahochamp.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mises en garde

Ni la Bourse des valeurs canadiennes ni son fournisseur de services de réglementation n'ont examiné le contenu du présent communiqué de presse et n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de celui-ci.

Le présent communiqué de presse peut contenir de l'« information prospective » au sens attribué à ce terme dans les lois canadiennes sur les valeurs mobilières à l'égard des activités de la Société. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines attentes et hypothèses clés avancées par la direction de la Société. Bien que la Société soit d'avis que les prévisions et les hypothèses sur lesquelles sont fondées ces informations prospectives sont raisonnables, le lecteur est prié de ne pas s'y fier indûment car la Société ne peut garantir qu'elles se révéleront exactes. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont faits en date de celui-ci. La Société renonce à toute intention ou obligation visant à mettre à jour publiquement de telles déclarations prospectives, que ce soit consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements, à la survenue d'événements nouveaux ou autrement, sauf dans la mesure requise en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.